

Le plan national pour la science ouverte

Marin Dacos

Conseiller pour la science ouverte

auprès du Directeur Général de la Recherche et de l'Innovation

au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Loi pour une République numérique

Octobre 2016

1. Publications : un nouveau droit pour les auteurs
2. Données : un nouveau devoir pour les établissements



PLAN NATIONAL POUR LA SCIENCE OUVERTE

MERCREDI 4 JUILLET 2018

“

La France s'engage pour que les résultats de la recherche scientifique soient ouverts à tous, chercheurs, entreprises et citoyens, sans entrave, sans délai, sans paiement. ”

PREMIER AXE : **GÉNÉRALISER L'ACCÈS OUVERT AUX PUBLICATIONS**



“ *La recherche scientifique est un bien commun
que nous devons partager avec tous.* **”**

MESURES

- 1  Rendre obligatoire la publication en accès ouvert des articles et livres issus de recherches financées par appel d'offres sur fonds publics.
- 2  Créer un fond pour la science ouverte.
- 3  Soutenir l'archive ouverte nationale HAL et simplifier le dépôt par les chercheurs qui publient en accès ouvert sur d'autres plateformes dans le monde.



Environnement

- Appel de Jussieu pour la science ouverte et la bibliodiversité : en particulier, mettre en place un modèle économique qui ne soit pas une « planche à billets »
- San Francisco Declaration on Research Assessment (DORA)
- Manifeste de Leiden
- Initiative for Open Citations

Autres mesures

- Reconnaître la science ouverte dans les évaluations des chercheurs et des établissements
- Dynamiser nos presses universitaires et notre secteur éditorial
- Refus des frais de publication pour les publications hybrides
- Rendre publiques nos dépenses en abonnements et en APC (-> openAPC).
- Mettre en place un baromètre de la science ouverte en France (en écho à l'Open Science Monitor européen)

Construire un baromètre de la science ouverte

Sources, méthodologie et premiers résultats

Eric Jeangirard – Département Outils d'Aide à la Décision MESRI SIES A2-4

Pourquoi un baromètre de la science ouverte ?



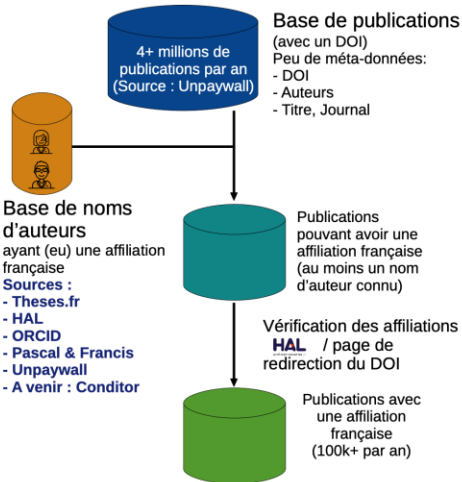
Mesurer de façon régulière l'évolution de l'Open Access en France à partir de données **fiables, ouvertes et déclinables** par **thématiques** et **institutions**.



Piloter la science ouverte (engagement du 1er axe du plan national)

Une méthodologie transparente

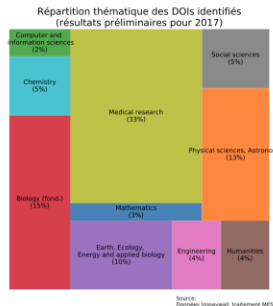
1 Identifier les publications avec une affiliation française



2 Enrichir les méta-données de ces publications

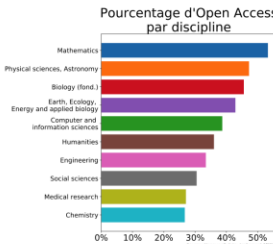
Enrichir les méta-données est un enjeu majeur pour bénéficier d'un baromètre granulaire, notamment sur les domaines scientifiques et les affiliations (institutions et structures).

Concernant les domaines, un modèle de machine learning supervisé a été construit à partir de la base labellisée Pascal-Francis (23 millions d'articles scientifiques labellisés).



3 Déterminer quelles publications sont Open Access

Nous utilisons la source ouverte Unpaywall qui moissonne plus de 50 000 sources (en particulier HAL, Arxiv, EuroPubMed ...) pour déterminer le caractère OA de chaque DOI ainsi que la licence et le type d'hébergement associés.



Un premier test sur l'année 2017 montre un niveau OA moyen de 36% pour la France

Prochaines étapes

Consolider la méthodologie

- Améliorer la détection d'affiliation française
- Identifier les auteurs dans les référentiels IdRef, ORCID, HAL
- Etendre le périmètre temporel
- Ajout de nouvelles sources

La science ouverte, au-delà de l'Open Access

- Affiner le type d'OA avec plus de dimensions (licence, hébergement)
- Intégrer des sources ouvertes pour les citations
- Ouverture des données de la science (Open Data)
- Ouverture du code informatique (Open Source)
- Politique d'ouverture pour les agences de financement
- Politique d'ouverture et archivage des journaux

Proportion de la production 2017 en accès ouvert pour la France - BSO:

36%

(chiffre provisoire)

Résultats OSM :

- France : 32,2%
 - Belgique : 36,7%
 - Europe : 33%,3
- ...dont 71% d'OA via les archives ouvertes!

DEUXIÈME AXE : **STRUCTURER ET OUVRIR LES DONNÉES DE LA RECHERCHE**



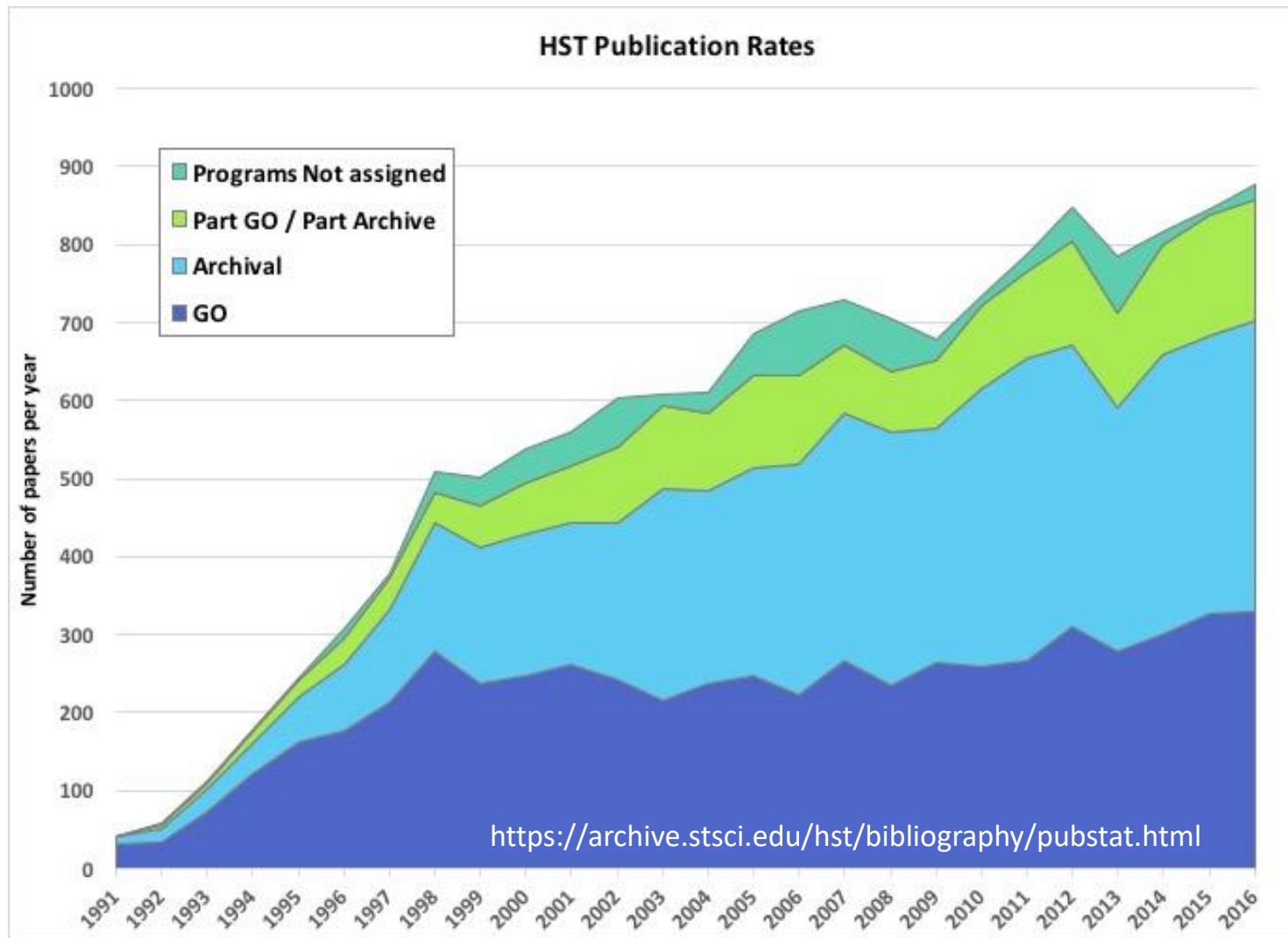
“ *Les données de la recherche sont la matière première de la connaissance. Les partager, c'est ouvrir de nouvelles perspectives scientifiques . ”*

MESURES

- 4  Rendre obligatoire la diffusion ouverte des données de recherche issues de programmes financés par appels à projets sur fonds publics.
- 5  Créer la fonction d'administrateur des données et le réseau associé au sein des établissements.
- 6  Créer les conditions et promouvoir l'adoption d'une politique de données ouvertes associées aux articles publiés par les chercheurs.



Cas de l'astronomie : les données « archives » produisent plus de publications que la collecte initiale.



Aussi ouvert que possible...

...aussi fermé que nécessaire

Prendre en compte la
« longue traîne »
(*long tail of data*)

Retenir une approche
disciplinaire

Autres mesures

- ANR Flash sur les données de la recherche
- Encourager les données ouvertes associées aux publications, les articles de données, les revues de données

TROISIÈME AXE : **S'INSCRIRE DANS UNE DYNAMIQUE DURABLE, EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE**



“ *La France s'engage pour que la science ouverte devienne la pratique quotidienne par défaut des chercheurs.* **”**

MESURES

- 7  Développer les compétences en matière de science ouverte notamment au sein des écoles doctorales.
- 8  Engager les opérateurs de la recherche à se doter d'une politique de science ouverte.
- 9  Contribuer activement à la structuration européenne au sein du *European Open Science Cloud* et par la participation à *GO FAIR*.



Politiques de science ouverte des établissements

Signatures de DORA en 2018

- INSERM
- CNRS
- INRA
- ...

Et :

- ANR
- HCERES

Engagement de la CURIF (Juillet 2018)

- S'investir pleinement dans la création d'un fonds pour le développement de la Science Ouverte
- Changer nos pratiques internes d'évaluation des structures, des personnels et des appels à projets pour s'inscrire dans une démarche de Science Ouverte
- Pérenniser et ouvrir l'accès aux données issues de la recherche
- Assurer des formations sur la Science Ouverte à tous les niveaux

Changer nos pratiques internes d'évaluation des structures, des personnels et des appels à projets pour s'inscrire dans une démarche de Science Ouverte

- « dans un délai de 18 mois à compter du 1^{er} septembre 2018 les membres de la CURIF s'engagent à mettre en œuvre au sein de leurs établissements une politique incitative pour que les chercheurs et enseignants-chercheurs publient dans une archive ouverte. Pour ce faire, plusieurs actions seront menées parmi lesquelles nous pouvons citer : Rendre obligatoire le dépôt, dans un système interopérable d'archive ouverte, des résultats des recherches issues d'appels à projets internes ;
- Evaluer les structures de recherche sur les bases des publications déposées en archive ouverte ;
- Mettre en place un système de primes pour soutenir les structures de recherche qui s'investissent pleinement dans une démarche de Science Ouverte ;
- Evaluer les enseignants-chercheurs pour leurs recrutements, promotions et primes sur la base des publications disponibles en archive ouvert ; »

OUVRIR

LA SCIENCE !

Création du Comité pour la science ouverte

Président : Bernard Larrouturou

Directeur général de la recherche et de l'innovation



JNSO
2018

Premières **Journées Nationales
de la Science Ouverte**
De la stratégie à l'action



4-6 décembre 2018
Paris, France

OUVRIR
LA SCIENCE !

Une proposition : « L'union fait la force »

Construire une coordination internationale pour assurer une diversité de modèles.

- Exemple : le Plan S (les absents...).
- Exemple : le Fonds national pour la science ouverte.
- Exemple : baromètres de la science ouverte.
- Exemple : Comité pour la science ouverte.
- Exemple : discussion OSM.
- Exemple : openAPC.
- Etc.

**PLAN NATIONAL
POUR LA SCIENCE OUVERTE**

MERCREDI 4 JUILLET 2018

#scienceouverte

 esr.gouv.fr



Merci

marin.dacos@recherche.gouv.fr

Twitter : @marindacos